

Latin

Série Lettres et arts - spécialité Lettres classiques

Écrit

Le jury a corrigé pour la session 2013 du concours 108 copies, soit 14 de plus que l'an dernier. Tout l'éventail des notes a été utilisé : la meilleure copie a obtenu 20/20, les moins bonnes 03/20 Rappelons qu'il s'agit de notes relatives, qui permettent de classer les candidats pour l'admissibilité au concours. Un 20/20 ne signifie pas que la copie est parfaite, sans aucune faute. La moyenne, 10,53 est quasiment inchangée par rapport à celle de la session précédente (10, 89).

Le texte choisi par le jury était emprunté à une œuvre historique latine, l'*Histoire d'Alexandre* de Quinte-Curce et le titre donné à l'extrait, « Une éclipse de lune et ses conséquences sur l'armée d'Alexandre le Grand lors de la conquête de la Perse » explicitait, dans le détail de ses termes, le sujet de la narration. C'était un point d'appui essentiel pour guider les candidats dans la compréhension du passage à traduire : indication des circonstances, des « personnages » en présence (les soldats, Alexandre) et suggestion qu'une éclipse, phénomène prodigieux, nécessite d'être interprétée (d'où la présence des *astrologi* égyptiens dans le récit). Si Quinte-Curce ne figure pas au panthéon des meilleurs auteurs de la littérature latine et des plus connus, il poursuit néanmoins une tradition bien classique de l'historiographie romaine ; la langue, sans être absolument classique, ne présentait pas de difficulté particulière qui ne pût être résolue par les candidats à l'aide d'une bonne maîtrise de la morphologie et de la syntaxe normatives latines. Les notes accompagnant l'extrait contribuaient à lever toute ambiguïté éventuelle.

Tout travail de traduction commence par une première lecture continue et posée du texte, pour en percevoir le mouvement, repérer les passages de narration et la présence de paroles rapportées au discours indirect, identifier les personnages en présence. Cette première lecture doit être suivie de plusieurs relectures successives, crayon en main, pour mettre en évidence l'architecture des phrases, repérer la présence de subordinées, identifier dans chaque phrase le ou les sujets, les verbes (en étant attentif à leur mode et temps), l'articulation des phrases entre elles (liens logiques). Ces lectures successives sont une étape essentielle, qui prépare la traduction, c'est-à-dire la transcription du latin en français. Le dictionnaire doit être utilisé a posteriori, comme un instrument de contrôle des formes que l'on a identifiées, pour éclairer le sens de mots non reconnus à la lecture et les aller-retours entre le texte et le dictionnaire doivent, dans le choix qu'il faut parfois faire entre plusieurs sens possibles d'un mot, toujours amener le traducteur à réfléchir au contexte d'emploi fourni par le texte, en vérifiant par le texte la cohérence de ces choix de traduction.

Voici maintenant au fil du texte de Quinte-Curce, quelques remarques destinées à mettre en lumière les fautes les plus fréquemment commises.

Dans la première phrase, une lecture insuffisamment vigilante du texte a conduit certains candidats à de malencontreuses confusions : *dis* (dans l'ablatif absolu *dis inuitis*, « contre la volonté des dieux ») a été confondu avec *eis* ou, plus surprenant, avec *bis* ; *querebantur* (du verbe *queror*, *-eris*, *-eri* : « se plaindre ») a été traduit comme *quaerebantur* ; *seruare* (« conserver ») a été confondu avec *obseruare* (« prédire, observer »), *fulgorem* avec *fulgur*. Le jury s'est étonné que derrière la forme d'infinitif présent passif *trahi* (qui rendait fautive toutes les traductions restituant un infinitif passé « ils se plaignaient d'avoir été entraînés »), un candidat ait pu reconnaître une sorte d'ablatif du nom féminin *traha* et traduire « à cause d'une herse », sans être aucunement dérangé par l'incongruité de cette traduction. De même, l'adjectif très classique *pristinum* a donné lieu à une confusion étrange avec le nom plutôt rare *pistrinum*, si bien qu'un « moulin » a fait son intrusion dans le paysage de la Perse ! Plus grave, si *dis inuitis* est un ablatif absolu, comment peut-on identifier la même structure dans *deserta omnia*, qui se trouvait sur le même plan que *uastas terras* comme accusatif sujet de *occurrere* dans une infinitive, et traduire « tout espoir ayant été abandonné » ?

La phrase suivante, scandée par ses infinitifs présents (*impendi*, *abdicari*, *petere*) marquait la continuité du discours indirect inauguré précédemment. Elle a occasionné plusieurs erreurs grossières que le jury a lourdement pénalisées : *tot* (adjectif indéclinable, toujours employé avec des noms au pluriel) a pu être rapproché par certains candidats du substantif *sanguinem* (« tant de sang » !) ; *miliun* (génitif pluriel de *mille*) a été confondu avec *militum*. Que dire de la traduction *tot miliun* par « tant de mil » ? Le substantif *iactationem*, qui stigmatisait l'orgueil sans limite d'Alexandre (*unius hominis*) du point de vue des soldats, est devenu sur une copie le participe présent de *iactare* (*iactantem*) et a été rapproché de *sanguinem* : « le sang giclant ».

La narration reprenait, à l'indicatif, dans la longue phrase qui suit, *Iam prope seditionem res erat* : après avoir décrit dans les deux phrases précédentes la réaction des soldats, Quinte-Curce décrit ici la réaction d'Alexandre à la menace d'une sédition de son armée. La difficulté, relative, de cette longue phrase tenait à l'enchaînement de plusieurs propositions subordinées, dont certaines étaient emboîtées, selon une habitude courante chez les auteurs latins : temporelle à l'indicatif (*cum...iubet*, dont le sujet était Alexandre), infinitives (*duces...adesse* ; *Aegyptiosque...expromere* ; *quos...peritissimos esse*), relative à l'indicatif (*quos...credebat*), interrogative au subjonctif (*quid sentirent*). Parmi les fautes les plus récurrentes, signalons la confusion entre *frequentes* (adjectif *frequens*, *-ntis*) et un participe présent, la traduction de *Aegyptiosque uates* par « les Egyptiens et les devins » (traduction qui révèle une

ignorance totale du fonctionnement de la copule de coordination –*que*), la traduction du présent *iubet* par un passé simple, la confusion entre le participe *interritus* (« non effrayé ») et le substantif *interitus* (« la destruction ; la mort »).

At illi marquait un changement de sujet : après les réactions de l'armée puis d'Alexandre, il s'agissait maintenant de la réponse des devins égyptiens et de leur interprétation (*edocent* ; *adfirmant*) de l'éclipse. Ces devins entrent en scène avec leur savoir et leur expérience sur lesquels ils fondent leur interprétation du phénomène céleste et en instruisent l'assemblée : c'est pourquoi la relative, *qui satis scirent*, avait une nuance circonstancielle marquée par l'emploi du subjonctif. Suivait un passage au discours indirect, introduit par le verbe *adfirmant* puis par le verbe *percensent*, où s'enchaînaient, selon les règles les plus classiques, propositions infinitives (*solem Graecorum esse* ; *lunam esse Persarum* ; *ruinam stragemque...portendi*) et subordonnées au subjonctif (*quotiensque illa deficiat* ; *quos...lunae ostendisset defectio*). L'ablatif absolu, *aduersis dis*, rappelait, avec une légère variation, l'ablatif absolu initial *dis inuitis* ; il était impossible de reconnaître dans le nom *dis* le substantif *dies*, lecture qu'ont faite malheureusement certains candidats. Au nombre des fautes grossières qui ont émaillé plusieurs copies, citons la traduction de l'ablatif *sole* par « le sol », la confusion entre *quidem* (adverbe) et *quidam* (d'ailleurs traduit de manière fautive par « quelques ») ; *illi*, sujet de *edocent*, a été confondu avec le datif singulier du pronom ; *ipsis* a été traduit comme un adjectif démonstratif accordé avec *rationem* (!) ; *portendi*, infinitif présent passif, est devenu trop souvent un adjectif verbal d'obligation, voire un parfait (« j'ai présagé »)

La phrase suivante était le lieu d'une intrusion de l'auteur, Quinte-Curce, dans la narration, sous la forme d'un commentaire moral dénonçant l'inconstance et la crédulité des foules qui se laissent facilement gouverner par la superstition. Les deux verbes à l'indicatif présent, *regit* et *paret*, avaient chacun leur sujet : *supersitio* pour le premier, *multitudo* (que l'on déduit de *multitudinem*) pour le second. Cette multitude était définie comme *impotens*, *saeva*, *mutabilis*, crédule envers les devins et autres charlatans au lieu de se fier et d'obéir à ses chefs. Le jury a eu la surprise de lire, pour le groupe nominal *ducibus suis*, la traduction on ne peut plus incongrue et absurde « armée des cochons ». Un adjectif aussi classique que *impotens* a pu être traduit par « c'est impossible » et le verbe *paret* confondu avec *apparet*, voire avec *parat*, sans parler de ceux qui n'ont pas hésité à traduire *uana capta est* par « les mensonges sont acceptés » sans se soucier de l'accord du verbe au singulier en latin.

Une courte phrase de conclusion, introduite par la conjonction *igitur*, informait le lecteur de l'issue de l'épisode et de la réaction de l'armée : celle-ci reprit confiance après avoir été informée des réponses des devins. La structure de cette phrase était très simple : sujet (*responsa*), verbe au parfait (*erexere* mis pour *erexerunt*), complément d'objet à l'accusatif (*torpentes*). Elle a pourtant donné lieu à de curieuses traductions : *edita* (participe parfait passif du verbe *edo*, *-is*, *-ere*, « rendre public ») a été confondu avec *edicta*, *responsa* a été traduit par le barbarisme « hauspices » et *erexere torpentes* est devenu une expression verbale pronominale, « ils se dressèrent paralysés », totalement absurde.

En conclusion, le jury invite les élèves qui se préparent au concours à avoir comme livre de chevet une grammaire latine de base, à s'entraîner à traduire et surtout à retraduire des textes, afin d'aborder l'épreuve de version latine du concours avec les réflexes de lecture et d'analyse qui leur permettront de restituer avec précision la lettre et l'esprit du texte. Certaines fautes mentionnées dans ce rapport et dans les précédents sont inadmissibles en ce qu'elles révèlent une méconnaissance grave de la morphologie et de la syntaxe latines et une forme d'amateurisme dans la préparation du concours. Mais le jury a le plaisir et la satisfaction de lire de très bonnes copies qui rendent compte d'une lecture attentive du texte latin et d'une aptitude de leurs auteurs à restituer la structure et le développement du texte en son entier, jusque dans ses détails.

Oral

Série Lettres et arts

Spécialité Lettres Classiques

Le jury a eu à entendre cette année quatre candidats seulement. Il est évidemment à regretter que les résultats de l'écrit n'aient pas permis à plus de candidats de la spécialité Lettres classiques d'être admissibles. L'épreuve de spécialité laissait augurer un meilleur résultat, mais c'est la règle du concours.

Trois candidats ont été interrogés sur le Phormion (v. 58-90 ; v. 231-263 ; v. 990-1020), un seul sur la *Vie de Caligula* (31-32). Les notes attribuées (19 ; 18 ; 17 ; 14) ont été satisfaisantes. Il est évident que les candidats avaient fort bien préparé les deux auteurs. Les quelques erreurs de traduction constatées ont été essentiellement des inexactitudes ou des faux-sens, et les rares erreurs de construction, dues à une traduction trop rapide, ont été corrigées lors de l'entretien. Celui-ci a également permis de corriger des fautes d'étourderie, comme les fautes de temps.

C'est donc essentiellement la qualité du commentaire qui a départagé les candidats. Le jury rappelle à ce propos qu'il est indispensable, quelle que soit la méthode de commentaire choisie, de donner le plan du texte : c'est la garantie d'une explication structurée.

Pour classer les candidats, le jury a donc pris en compte la précision et l'élégance de la traduction ainsi que la capacité du candidat à expliciter, en réponse aux questions, certaines constructions difficiles. Il a également valorisé la clarté de l'exposé et les commentaires qui, prenant appui sur les connaissances acquises en cours, montraient une approche du texte personnelle et sensible à la qualité littéraire des extraits proposés.

Spécialité Lettres modernes - Arts

Le jury a entendu cette année quinze candidats et a attribué les notes suivantes : 19 (x3) ; 17 ; 15 (x2) ; 13 ; 12 ; 11 (x2) ; 10 (x2) ; 06 ; 05 (x2). Douze candidats ont obtenu 10/20 ou plus, et six candidats ont vu leur épreuve notée 15/20 ou plus. Les résultats sont donc globalement satisfaisants.

Les textes proposés, en relation avec le programme de culture antique, comptaient approximativement entre douze et quinze lignes ou vers ; leur longueur effective était fonction de leur difficulté et le jury n'avait pas hésité à préciser le cas échéant le contexte et à mettre des notes.

Les textes tirés au sort ont été les suivants :

- Cicéron, *La République*, 1, 52 ; *Les Devoirs*, 1, 85-86
- Virgile, *Énéide* 1, v. 561-578 ; 4, v. 260-278 ; 10, v. 100-117
- Pline le Jeune, *Lettres*, 2, 12, 2-5
- Salluste, *Conjuration de Catilina*, 5-10
- Phèdre, *Fables*, 1, 2, v. 10-32
- Tite-Live, *Histoire romaine*, 2, 1, 1-5 ; 2, 1, 7-11 ; 2, 7, 5-9 ; 2, 9, 1-5
- Sénèque, *De la clémence*, 1, 2-3 ; 1, 20
- Pseudo-Sénèque, *Octavie*, v. 492-513

Comme on le constatera, il s'agit de textes classiques sur lesquels les candidats ne pouvaient s'étonner d'être interrogés au regard de la thématique de culture antique (« Le pouvoir : diriger, commander, gouverner »).

Les règles de l'épreuve sont généralement bien connues : après une rapide mise en contexte, le texte doit être lu, traduit et commenté ; le commentaire doit comporter une brève introduction dans laquelle doivent être précisés le plan du texte et l'axe de commentaire choisi ; le commentaire du texte se clôt sur une brève conclusion.

Le jury a cependant constaté un certain nombre d'erreurs : la mise en contexte est soit trop longue et trop générale, soit laconique au point d'être inexistante : il n'est pas demandé aux candidats de tout savoir sur l'*Histoire romaine* de Tite-Live, mais il importe que l'auteur et l'œuvre soient replacés dans leur temps. Lorsque l'œuvre était moins connue, comme c'est le cas de l'*Octavie*, le sujet comportait les éléments permettant de la situer dans son contexte.

La lecture est un moment essentiel, trop souvent négligé : elle permet de savoir si le candidat a l'habitude des phrases latines et de leur structure particulière ; elle prépare ainsi la traduction, qui est le temps fort de l'épreuve. Le jury attend que la traduction soit claire et précise, autant que faire se peut, à défaut d'être élégante ; il n'ignore pas les difficultés des textes proposés et le candidat doit savoir que l'entretien permet de revenir sur les passages dont la construction ou le sens peuvent lui avoir paru obscurs. Les questions du jury ont alors pour fonction d'attirer l'attention des candidats sur la nature d'un mot ou sur la structure d'une phrase : si la correction est immédiate, le candidat n'est pas pénalisé. Mais toute l'aide bienveillante que peut apporter le jury est inutile quand les candidats ignorent tout ou presque de la morphologie et de la syntaxe latines : que faire lorsque le GN *Roma et senatus* est analysé au choix comme un ablatif, ou un génitif, ou encore un accusatif sans que l'hypothèse d'un nominatif soit évoquée par le candidat ?

Rappelons enfin que le jury n'ignore pas que la durée de l'épreuve interdit aux candidats de faire un commentaire exhaustif : ce n'est d'ailleurs pas ce qui est demandé. Pour dire l'essentiel il suffit, nous le disons chaque année, de se demander en quoi le texte illustre le thème de culture antique et de développer de façon ordonnée les éléments de réponse à cette question.

Il importe que les futurs candidats fassent leur profit des règles qui viennent d'être rappelées : comme le montrent les notes attribuées, le jury utilise toute l'échelle des notes et n'hésite pas à valoriser les meilleures prestations. L'épreuve exige évidemment des connaissances sûres en langue et en civilisation latines, mais elle permet d'obtenir – l'expérience le prouve – d'excellents résultats.

Série Langues vivantes

Le jury a interrogé cette année neuf candidats, auxquels il a attribué les notes suivantes : 04 / 04 / 06 / 07 / 08 / 09 / 12 / 14 / 15. Les textes, en relation avec le programme : « **Le pouvoir : diriger, commander, gouverner** », étaient d'une longueur approximative de 12 à 15 lignes ou vers, longueur modulée en fonction de la difficulté du texte. Les candidats ont tiré au sort :

Prose :

Salluste, *Conjuration de Catilina*, Préface, 2 : « Du rôle des qualités humaines dans l'exercice du pouvoir »

Suétone, *Vie de Néron*, X : « Conduite de Néron »

Tite-Live, II, 32, 8-12 : « Apologue des membres et de l'estomac »

Tite-Live, XLV, 41, 8-12 : « Dignité de Paul-Emile »

Valère Maxime, *Faits et dits mémorables*, II, 7, 6 : « Postumius Tubertus, dictateur et père »

Poésie :

Sénèque, *Œdipe*, v. 6-22 : « Plaintes d'Œdipe »

Sénèque, *Thyeste*, v. 336-368 (il s'agit d'un chant du chœur) : « Le vrai roi »

Virgile, *Enéide*, VI, v. 788-803 : « Le fabuleux destin d'Auguste »

Virgile, *Enéide*, III, v. 84-99 : « Un guide pour les Troyens errants »

Série Sciences humaines

Quatorze candidats ont été interrogés et ont obtenu les notes suivantes : 03 / 04 / 10 / 11,5 / 12 / 12 / 14 / 14 / 15 / 16 / 17 / 17 / 18 / 19. Les textes tirés au sort sont les suivants :

Prose :

Cicéron, *De re publica*, I, 4, 8 – I, 5, 9 : « Servir la République »

Cicéron, *De re publica*, II, 9 : « Le gouvernement de Romulus »

Cicéron, *Quatrième Catilinaire*, 12 : « Les amis de Catilina doivent-ils être punis de mort ? »

Columelle, *De l'agriculture*, I, 8, 1-4 : « Qualités d'un bon intendant agricole »

Columelle, *De l'agriculture*, I, 8, 15 et 18-20 : « Un maître paternaliste avant la lettre »

Ps. Salluste, *Lettres à Jules César*, I, 1 : « L'intellectuel et le prince »

Tacite, *Agricola*, 30, 4 – 31, 3 : « Discours de Calgacus, un Breton, contre la domination romaine »

Tite-Live, II, 1, 7-11 : « Les premières institutions de la République »

Tite-Live, II, 3, 2-7 : « Premier complot contre la République »

Valère Maxime, *Faits et dits mémorables*, II, 10, 7-8 : « La majesté de Caton »

Poésie :

Sénèque, *Hercule furieux*, v. 329-347 : « Comment affermir sa royauté »

Sénèque, *Thyeste*, v. 176-191 : « Auto-exhortation d'un tyran »

Virgile, *Enéide*, I, v. 494-512 : « Didon en majesté »

Virgile, *Enéide*, IV, v. 259-276 : « Mercure rappelle Enée à son devoir »

Pour les deux séries LV et SH, le jury a délibérément utilisé toute l'échelle des notes afin de valoriser les candidats ayant fait le choix d'une langue ancienne à l'oral. Quatre candidats de la série Sciences humaines ont ainsi été récompensés d'avoir aussi bien traduit que commenté les textes qui leur étaient proposés. Puisque l'épreuve a lieu dans le cadre d'un concours, la notation adoptée est une notation relative : on peut obtenir 19 malgré trois inexactitudes et un contresens, pour peu que ces erreurs soient corrigées lors de la reprise et que l'ensemble de l'exercice soit mené avec aisance, précision et finesse. A l'inverse, le jury s'est vu contraint de sanctionner par des notes très basses (en particulier dans la série langues vivantes) plusieurs prestations révélant une méconnaissance presque totale de la langue et de la culture latines. Comme l'an passé, le jury s'étonne que l'étude du programme de culture antique n'ait pas toujours permis aux étudiants d'améliorer la qualité de leurs commentaires. De même, la plupart des textes choisis étant des textes classiques, on a peine à accepter que Tite-Live soit pris pour un poète épique, et que la trame de *l'Enéide* ne soit pas connue de certains.

En général, l'attitude des candidats a été très bonne, courtoise, sans timidité excessive, et les invitations du jury (bienveillant !) à reprendre une phrase ou à ralentir le rythme d'une traduction trop pressée ont été entendues. Il est dommage, cependant, que certains, n'ayant pas eu le temps de préparer un commentaire lors de la préparation, n'aient pas eu plus de combativité pour improviser une explication face au jury.

Les meilleurs exposés ont généralement adopté la structure suivante : 1) brève situation du passage par quelques remarques attestant la connaissance de l'auteur et de l'œuvre, 2) lecture, 3) traduction, 4) introduction au commentaire, comportant le plan du passage, la problématique du commentaire et son plan, 5) un commentaire thématique ou linéaire bien structuré, s'appuyant à la fois sur le détail du texte traduit et sur des connaissances historiques, littéraires et culturelles complémentaires, 6) une brève conclusion.

1) La situation ne doit pas être trop longue, ni trop ambitieuse : une candidate, introduisant un extrait de Sénèque, a ainsi évoqué le thème du monde comme théâtre, Shakespeare, l'usage de la mythologie comme guide de conduite, la morale stoïcienne, le récit du conflit opposant Atrée et Thyeste, puis l'ère sans dieux annoncée par Platon. C'est beaucoup trop : une telle liste, si elle ne s'intègre pas à la structure du commentaire, donne l'impression d'un cours mal assimilé, elle empiète sur le temps dévolu à la traduction (la candidate n'a pu traduire tout le texte) et elle dépouille le commentaire des éléments qui pourraient lui donner du relief. On lui préférera l'exemple d'un autre candidat, situant un extrait du livre II de Tite-Live : « TL, contemporain de l'entreprise de rénovation institutionnelle engagée par Auguste, retrace l'histoire de Rome depuis sa fondation et présente, dans ce cadre, les premières institutions de Rome après la chute de la royauté ». La phrase est rapide, n'empiète pas sur le commentaire, mais pose déjà les jalons d'une réflexion sur le rôle des institutions dans la mise en place d'un nouveau régime politique.

2) La lecture n'est pas nécessairement un moment de théâtre, mais elle doit être fluide, suggérant au jury que le candidat est familier des mots qu'il énonce et qu'il les comprend. En poésie, on s'attend à ce que le candidat repère et fasse les élisions, en prose, qu'il développe les initiales des prénoms en les accordant au cas voulu par le contexte, ainsi que toutes les autres abréviations usuelles.

3) La traduction est le temps fort de l'épreuve, car de sa réussite découle aussi celle du commentaire. On aimerait qu'elle soit aussi exacte qu'élégante, mais le jury apprécie déjà une traduction précise et correcte. Il faut traduire l'ensemble du texte : des lacunes pénalisent fortement le candidat. Le jury a été particulièrement sévère à l'encontre des fautes de débutants : identification fautive d'un cas par méconnaissance de la déclinaison ; erreurs de traduction dans les voix, les temps, les modes verbaux ; confusions morphologiques entre *iaceo* et *iacio*, *uolui* (*uolo*) et *uolui* (*uoluo*) malgré une note ; erreurs sur l'analyse et la traduction des relatifs et des relatifs indéfinis.

4), 5), 6) Le commentaire ne peut pas être exhaustif, mais il doit être structuré et équilibré. Il ne faut ni se contenter d'un commentaire stylistique du texte, ni « plaquer » un cours sur le pouvoir, mais bien mettre les connaissances culturelles acquises au service du commentaire précis du passage. En relation avec le programme, le jury a été frappé de constater que les termes *imperium*, *potestas*, *potentia*, *auctoritas*, *maiestas* n'appelaient aucun commentaire de la part des étudiants et que des connaissances élémentaires d'histoire romaine, comme la succession des trois grands régimes politiques qu'a connus Rome, ne paraissaient pas acquises par tous. Attention aussi aux opinions préconçues concernant tel ou tel personnage historique : une candidate, ne connaissant de Néron qu'une image négative, a ainsi fait un contresens complet sur un texte dans lequel Suétone présente au contraire ses débuts prometteurs. Cependant, le jury a également pu entendre d'excellents commentaires, comme celui du monologue de Lycus dans *Hercule furieux* de Sénèque, axé sur l'éloge paradoxal de ce personnage, homme nouveau qui détourne des *sententiae*, pervertit le sens du mot *uirtus* pour expliquer comment l'on doit conserver le pouvoir quand on l'a obtenu par la violence.

Le dernier temps de l'épreuve, l'entretien, est enfin un moment déterminant. En interrogeant le candidat sur sa traduction, le jury vérifie si les erreurs commises l'ont été par ignorance ou par étourderie ponctuelle. Il faut donc rester très concentré. Une candidate, justifiant ce qui pouvait apparaître au premier chef comme des inexactitudes de traduction (*parens* traduit par « mon parent » au lieu de « mon père » et « ma mère ») par une vraie réflexion stylistique sur le texte latin (la répétition de *parens* pour désigner à la fois Polybe et Mérope dans le discours d'Œdipe chez Sénèque), a pu ainsi confirmer au jury la finesse de sa lecture du texte. Des questions sur le commentaire ont pour but d'inviter le candidat à corriger ses erreurs ou à aller plus loin dans l'analyse.

Pour conclure, cette épreuve exige des candidats des connaissances linguistiques et culturelles de bon niveau, mais elle peut donner de très bons, voire d'excellents résultats.